GROUPEMENT BREVENNE

Tél **04 78 45 57 56**
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 10 mars 2020

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, Christian Collet, François Potier, Hadi Laribi, Farid Ben Farah
Excusé : Marc Bayet, Yohann Escoffier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2e étage, 69630 CHAPONOST -
Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées**.

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER (stagiaire)

Couriers reçus : ST GENIS LAVAL : Lu et noté.
CHAPONOT : Lu et noté.
USDM : Lu et noté.

Informations permanentes : MEGINAND : Complexe sportif Grand Croix, Marcy l'Etoile, à 10h00
HAUT-LYONNAIS : Stade de la Neylière à Pomeys, à 10h00
US MILLERY-VOURLES : Stade de Millery, à 10h00
RHONE-SUD : Stade Villette à St Maurice sur Dargoire à 10h00
J.ST.O. GIVORS : Stade Tony Garcia à Givors, à 10h00
FC SUD OUEST : Stade Paul Verguin à Mornant, à 10h00
CRAPONNE : Stade Trévoux à 9h30 ou 10h00
FCPA : stade de l'Arbresle à 10h00

Journée 5 : plateau du 14 mars 2020
Plateau N°5.1 : plateau à 12 équipes à ST ROMAIN DE POPEY : ST ROMAIN DE POPEY (1,2), VAUGNERAY (1,2,3), FCPA (1,2), ST PIERRE LA PALUD (1,2), SAVIGNY (1), BIGARREAUX (4,5).
Plateau N°5.2 : plateau à 12 équipes à SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET : HAUTE BREVENNE (1,2,3), BIGARREAUX (1,2,3), MEYS (1), LA GIRAUDIERE (1), FC SUD OUEST (1,2), HAUT LYONNAIS (1,2).
Plateau N°5.3 : plateau à 10 équipes à LARAJASSE : USDM (1), RHÔNE SUD (1,2,3), TRÊVES (1,2), MILLERY-VOURLES (1,2), GIVORS (1,2).
Plateau N°5.4 : plateau à 10 équipes à CHAPONOST à 9h30 : CHAPONOST (1,2), GRIGNY (1,2), CASCOL (1,2), STE FOY LES LYON (1,2), CRAPONNE (1,2,3), SOURCIEU (1)
Plateau N°5.5 : plateau à 12 équipes à GREZIEU LA VARENNE : GREZIEU LA VARENNE (1,2), VAL LYONNAIS (1,2,3), FRANCHEVILLE (1,2), MEGINAND (1,2), SOUCIEU (1,2,3).
Festi-animation à Ste Foy les Lyon (22 équipes), stade du Plan du Loup : STE FOY LES LYON (3,4,5,6), CASCOL (3,4,5), MILLERY-VOURLES (3,4), GREZIEU LA VARENNE (3,4), CHAPONOST (3,4), CRAPONNE (4,5,6FEM), ST GENIS LAVAL (1, 2), GIVORS (3,4), FC SUD OUEST (3,4FEM).

Festi-animation U7 du samedi 28 mars 2020
1 festi-animation à GREZIEU LE MARCHE, 1 festi-animation au FC SUD OUEST 69

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Plateaux du 21 mars 2020 : 6eme journée
Rappel : Comme prévu, les équipes féminines de CASCOL 6 FEM, CHAPONOST 3 FEM, HAUT LYONNAIS 4 FEM, MILLERY-VOURLES 9 FEM et STE FOY LES LYON 7 et 8 FEM n'ont pas été alignées sur cette journée pour leurs permettre de participer au chalenge passion N°2 du 21 mars 2020.
PLATEAU N°1 à GIVORS (Stade TONY GARCIA)
GIVORS 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / VAUGNERAY 1 ET 2
PLATEAU N°2 à GIRAUDIERE
GIRAUDIERE 1 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / MEGINAND 3 ET 4 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / SOURCIEUX 1
PLATEAU N°3 à GREZIEU LA VARENNE
GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / SAVIGNY 1 ET 2
PLATEAU N°4 à GRIGNY (Plateau à 9 équipes)
GRIGNY 3 ET 4 / CRAPONNE 7 ET 8 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 7 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6
PLATEAU N°5 à OULLINS (Stade du Merlo)
CASCOL 3 ET 4 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / VAL LYONNAIS 3 ET 4
PLATEAU N°6 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Villette 69440) (Plateau à 10 équipes)
RHONE SUD 1 ET 2 / GIVORS 3 ET 4 / GRIGNY 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2
PLATEAU N°7 à BRIGNAIS
BRIGNAIS 1 / CASCOL 5 / CRAPONNE 5 ET 6 / RHONE SUD 3 / SAINT PIERRE MINES 1 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2
PLATEAU N°8 à L'ARBRESLE (Plateau à 10 équipes)
PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / BIGARREAUX 3 ET 4 / CASCOL 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / VAL LYONNAIS 1 ET 2
PLATEAU N°9 à FRANCHEVILLE (Plateau à 10 équipes)
FRANCHEVILLE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2
PLATEAU N°10 à US DES MONTS (Stade à Préciser)
US DES MONTS 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / FC VAILLANTE YZERON 1 / HAUTS LYONNAIS 3 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2
PLATEAU N°11 à GREZIEU LE MARCHE - MEYS (Stade à Préciser)
GREZIEU LE MARCHE - MEYS 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2
PLATEAU N°12 à MORNANT (Stade Paul Verguin)
FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / CHAPONOST 4 ET 5 / CRAPONNE 3 ET 4 / SOUCIEU EN JARREST 3 et 4
PLATEAU N°13 à BIGARREAUX (Stade à Préciser)
BIGARREAUX 1 ET 2 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 5 / MEGINAND 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 5

COMMISSION U11

François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites. Prévenir par mail en cas d'indisponibilité.
En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé ».
Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)
RAPPEL : PAS D'AUTO-ARBITRAGE. Une personne doit impérativement arbitrer sur le terrain.

Couriers reçus : FRANCHEVILLE : changement horaire
STE FOY LES LYON : changement horaire et précision lieu
USDM : précision lieu
RHONE SUD : précision lieu
CASCOL : changement horaire et info permanente

ST GENIS LAVAL : changements horaire
CHAPONOST : changement horaire
CRAPONNE : précision horaire
VAUGNERAY : lu et noté

Informations permanentes : MEGINAND : plateaux à domicile à 10h00 à Marcy l'Etoile
HTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00
ST MARTIN HAUT : plateaux à domicile à 10h00
LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 à La Giraudière (stade intercommunal)
ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00)
CRAPONNE : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00) au stade Trévoux
FCPA : plateaux à 10h00 à l'Arbresle
CASCOL : plateaux à 10h00 au stade du Merlo
CHAPONOST : plateaux à domicile à 10h00

Informations importantes : Le calendrier est maintenant disponible sur le site du District : les clubs souhaitant recevoir le samedi à 10h00 sont priés de formuler leur demande au plus vite.
En poule C, EXEMPT 2 est remplacé par USOL VAUGNERAY 1 et en poule D, il s'agit de l'équipe USOL VAUGNERAY 2

Changement de lieu ou d'horaire
Journée 1 du 14 Mars
Plateau A311 à Vourles à 11h00 : Equipes concernées : USMV 1, FRANCHEVILLE 1, RHONE SUD 1, ST GENIS LAVAL 2
Plateau A312 à 10h00, stade de La Plaine : Equipes concernées : STE FOY 1, HBF 1, USMV 2, FCSO69 1
Plateau A313 à 10h00, stade du Merlo : Equipes concernées : CASCOL 2, CRAPONNE 1, STE FOY LYON 2, SAVIGNY 1
Plateau B311 à Vourles à 9h30 : Equipes concernées : USMV 3, CHAPONOST 1, CRAPONNE 4, HAUTS LYONNAIS 1
Plateau B312 à Francheville à 10h : Equipes concernées : FRANCHEVILLE 2, ASMSP 1, OSGL 3, SOUCIEU EN JARREST 1
Plateau B313 à Craponne à 10h : Equipes concernées : CRAPONNE 2, VAL LYONNAIS 1, CHAPONOST 2, GREZIEU V. 1
Plateau B314 à Montrottier à 10h : Equipes concernées : USDM 1, STE FOY LYON 3, FCPA 1, BIGARREAUX 1
Plateau C311 à Haute Rivoire à 10h : Equipes concernées : HBF2, FRANCHEVILLE3, ST MARTIN EN HAUT1, CRAPONNE3
Plateau D312 à Larajasse, stade municipal à 14h : Equipes concernées : USDM 2, CRAPONNE 6, CASCOL 3, CHAPONOST 3
Plateau D313 à Brignais à 10h: Equipes concernées : BRIGNAIS 1, HTS LYONNAIS 2, VAUGNERAY 2, MILLE. VOURLES 6
Plateau E311 à Chaponost à 11h : Equipes concernées : CHAPONOST 4Fem, ST MARTIN HAUT2, TREVES1,CRAPONNE 5
Plateau E312 à Vourles à 9h30 :Equipes concernées : USMV 9, GRIGNY 2, HAUTS LYONNAIS 3, FRANCHEVILLE 4
Journée 2 du 21 Mars
Plateau A323 à 11h, stade Trévoux : Equipes concernées : CRAPONNE 1, FCSO69 1, FRANCHEVILLE1, ST GENIS LAVAL 1
Plateau C322 à Meys, stade de la gare, à 10h : Equipes concernées : MEYS 1, HAUTE BREVENNE 3, VAUGNERAY 1, CRAPONNE 3
Plateau C323 à 11h30 à Saint Maurice sur Dargoire, stade de la Villette : Equipes concernées : RHONE SUD 2, OSGL 4, ST MARTIN HAUT 1, ST PIERRE PALUD 2
Plateau D324 à 9h30, stade Trévoux : Equipes concernées : CRAPONNE 6, GRIGNY 1, MILLERY VOURLES 6, BIGARREAUX 2
Journée 4 du 4 Avril
Plateau C343 à 11h00, stade Beauregard : Equipes concernées : OSGL 4, HBF 2, USMV 4, MEYS 1
Plateau E344 à 9h30, stade Beauregard : Equipes concernées : OSGL 5, TREVES 1, FCSO69 4 Fem, GRIGNY 2
Journée 5 du 18 Avril
Plateau A352 à 9h30, stade Beauregard : Equipes concernées : OSGL 2, CRAPONNE 1, HBF 1, CASCOL 1

COMMISSION U13

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Couriers reçus : RHONE SUD : lu et modifié
ST GENIS LAVAL : lu et modifié
STE FOY LES LYON : lu et modifié

Informations permanentes
MEGINAND : équipes 1 et 2 à Marcy l'Etoile à 14h00 et équipe 3 à Saint Genis les Ollières à 10h00
BIGARREAUX : matchs à 14h00 à Montrottier
CRAPONNE : matchs à 14h00 au stade Trévoux
HTE BREVENNE : matchs à 10h00
RHONE SUD : matchs à 10h00 à St Maurice sur Dargoire
GRIGNY : matchs à 10h00

Les clubs ayant des informations permanentes à modifier ou à ajouter sont priés de nous les transmettre rapidement.

Feuilles de matchs manquantes (1° rappel)
Journée 3 du 22 février 2020 : Poule E FRANCHEVILLE 2 - GREZIEU LA VARENNE 2

Changement de lieu ou d'horaire

Journée 1 du 8 Février :	**Poule C**	MILLERY VOURLES 4 - CRAPONNE 3 le 4 Avril à 14h00
	Poule H	MILLERY VOURLES 7 - CRAPONNE 4 le 4 Avril à 14h00
Journée 4 du 14 Mars :	**Poule A**	TREVES 1 – USDM 1 à 10h00, stade du Fautre
	Poule B	SOUCIEU JARREST 1 – CASCOL 3 à 15h00
	Poule E	MILLERY VOURLES 6 – GREZIEU VARENNE 2 à 10h00 à Millery
	Poule G	GIVORS 3 – ST PIERRE MINEURS 2 à 13h00
	Poule G	ST GENIS LAVAL 5 – GRIGNY 1 à 10h00
Journée 5 du 21 Mars :	**Poule B**	RHONE SUD 1 – SOUCIEU JARREST 1 à 16h00 à Saint Maurice sur Dargoire
	Poule C	ST GENIS LAVAL 4 – MILLERY VOURLES 4 à 15h30
	Poule D	MEGINAND 3 – GREZIEU VARENNE 1 à 14h00 à Saint Genis les Ollières
	Poule D	STE FOY LYON 3 – ST MARTIN HAUT 2 à 10h00, stade du ¨Plan du Loup

Festival U13 : Les équipes qualifiées pour la finale départementale du 4 Avril sont AS CRAPONNE, HAUTE BREVENNE et FC STE FOY LES LYON

Coupe Brévenne : Les matchs sont programmés le 4 Avril à 14h00. Les épreuves de jonglerie se dérouleront à 13h45. Le premier de chaque plateau est qualifié pour la finale du Groupement.
A - ST GENIS LAVAL 2 B – HAUTS LYONNAIS 1 C– RHONE SUD 1
A - MEGINAND 1 B – SOUCIEU EN JARREST 1 C – ST MARTIN EN HAUT 1
A - US DES MONTS 1 B – ST GENIS LAVAL 4 C– GREZIEU LE MARCHE 1
A - FRANCHEVILLE 1 B – TREVES 4 VENTS 1 C– STE FOY LES LYON 2

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes : Le tirage des quarts de finale des Coupes se déroulera le 17 Mars à 19h00 au siège du Groupement. Tous les clubs concernés sont cordialement invités. Les quarts de finale auront lieu les 28 et 29 MarsLe tirage des demi-finales aura lieu le 7 Avril à 19h00 au Siège du Groupement, les matchs se déroulant les 18 et 19 Avril.
Les finales Seniors se dérouleront le 6 Juin à Saint Pierre la Palud
Les finales Jeunes se dérouleront le 14 Juin à Mornant